

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00309
Numéro SIREN : 523 227 056
Nom ou dénomination : HUGONNET MENARD

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 1375

HUGONNET MENARD
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 34 AVENUE VICTOR HUGO, 79204 PARTHENAY
523 227 056 RCS NIORT

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 15 décembre,
A 10 heures,

La société @COM.POITOU, Société par actions simplifiée au capital de 1 916 666 euros, ayant son siège social 16 rue Furtado 33800 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 000 449 RCS AGEN,

Représentée par son Président, Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE,

Associée unique de la société HUGONNET MENARD,

[...]

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, nomme en qualité de Directrice Générale, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat de la Présidente, et ce à compter de ce jour :

La Société JV FINANCE, Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros, dont le siège social est 4 lieudit Coudasne 86470 BOIVRE-LA-VALLEE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS sous le numéro 982 454 704, représentée par Monsieur Jérôme VILLAIN, gérant

Conformément aux dispositions des statuts, la Société JV FINANCE disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la Société JV FINANCE aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Jérôme VILLAIN, au nom de la Société JV FINANCE qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

**CERTIFIÉ
CONFORME**

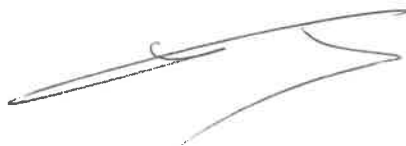


APC

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La société @COM.POITOU
Représentée par M. Alain PECHMAGRE-CAMINADE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is slanted upwards to the right and appears to be a stylized representation of the name 'Alain Pechmagre-Caminade'.